

E 53, Archiv-Nr. 111

*Der schweizerische Gesandte in Paris, Ch. Lardy, an den Bundespräsidenten und  
Vorsteher des Politischen Departementes, E. Brenner*

*S handschriftlich*

Paris, 14 avril 1908

Hier à l'enterrement de l'ambassadeur d'Italie M. Tornielli, j'ai été à pied du domicile mortuaire à la gare de Lyon avec les membres du gouvernement français, et le Ministre des Travaux publics, M. Barthou, m'a dit, à propos de la conférence de Berne et des *lignes d'accès au Simplon*: «Je ne fais pas des phrases diplomatiques. Je désire la construction rapide du Frasnè-Vallorbe; la Faucille est déraisonnable et ne se fera pas; elle est enterrée aujourd'hui probablement pour toujours. – D'autre part, il me faut la ligne Moutier-Granges-Lötschberg aussi directe que possible, pour donner satisfaction à l'Est et attirer en France une partie du trafic qui passe actuellement par le Luxembourg et l'Alsace. – Si Vous ne pouvez pas nous la donner, il n'y aura pas moyen d'aboutir.»

Je me suis borné à répondre que nous allions étudier cette demande inattendue, et qu'il faudrait sans doute beaucoup de temps pour achever ces études; la



conséquence sera l'impossibilité de reprendre le 12 mai les travaux de la conférence de Berne.

J'ai ajouté, à titre personnel, que je regrettais vivement qu'au moment où, après tant d'années, une solution paraissait proche, au moins sur le terrain intergouvernemental (pour ne pas parler du terrain parlementaire), l'introduction de facteurs nouveaux vint une fois de plus tout remettre en question; que cela confirmerait beaucoup de gens en Suisse dans l'impression qu'en réalité, la France ne veut rien faire du tout.

M. Barthou a répondu qu'en effet, la France pourrait vivre en laissant subsister le *statu quo*, la Suisse aussi; et qu'en ce qui le concernait, il ne pouvait pas séparer les deux solutions réclamées, le Frasnè-Vallorbe pour le PLM et le Moutier-Lötschberg pour l'Est.

Est-il possible de donner satisfaction à l'Est français par des remaniements de tarifs? L'Est a-t-il produit la preuve qu'un trafic important serait attiré sur les rails français si la France obtenait satisfaction à ses demandes? M. Caillaux m'avait promis des tableaux «très suggestifs» à ce sujet, mais ne m'a rien envoyé.

N'y a-t-il pas, derrière tout cela, le désir du gouvernement français de retarder le plus possible le rachat de la gare de Genève par les CFF, en entremêlant cette question avec la négociation des lignes d'accès au Simplon et au Lötschberg? La compagnie PLM affecte de se désintéresser du rachat de la gare de Genève, mais il est fort possible que le gouvernement français soit d'un tout autre avis. – Si la Suisse allait de l'avant dans la question de ce rachat de la gare de Genève, cela déblayerait peut-être le terrain, sans compromettre grand-chose au cas où la pensée de derrière la tête du gouvernement français est de ne rien faire. – Comme indice de cette pensée de ne rien faire, je puis indiquer le refus persistant du PLM d'accorder des billets directs via Simplon au-delà de Milan dans la direction de Venise, Gênes, Rome etc. – Il est vrai que ce rachat, coïncidant avec celui du Gothard, est peut-être *financièrement* inopportun à l'heure actuelle. Au point de vue intérieur suisse, les Genevois, sachant maintenant que M. Barthou et le gouvernement français se désintéressent, au fond, de la Faucille, accepteraient sans doute avec reconnaissance le rachat accompagné d'améliorations sérieuses de l'exploitation des trains entre Genève et Vallorbe. Avec des facilités nouvelles pour les relations du Canton de Genève avec les zones franches, la Confédération aurait fait en faveur des Genevois tout ce qui est actuellement possible. – Avec la mobilité d'attitude du gouvernement français, et la possibilité d'autres changements d'attitude s'il survenait une crise ministérielle ici, on peut vraiment se demander s'il ne convenait pas de faire nous-mêmes ce qui dépend de nous seuls; le rachat de la gare de Genève avec convention d'exploitation avec le PLM pour le tronçon Genève-La Plaine serait une étape en avant.

Veuillez m'excuser, Monsieur le Président, de m'être permis ces observations qui sortent peut-être de mes attributions, et que j'aurais peut-être mieux fait de Vous soumettre verbalement lorsque j'ai eu l'honneur de Vous voir Vendredi dernier. – M. Graffina m'a remis Samedi de Votre part la copie du rapport final des délégués suisses à la conférence en date du 2 avril.